

ENGAGEMENT & POLITIQUE

Le **Pôle Cycle de l'Eau** de Mont de Marsan Agglomération constitué de **Mont de Eau Agglo**, de la **Régie du Chauffage Urbain & Géothermie** et du **Service Pluvial & GEMAPI**, est reconnue sur le territoire pour ses services de proximité aux abonnés et la qualité de ses prestations. S'inscrire dans une démarche SMI (Qualité, Sécurité, Environnement, PGSSE) est une démarche importante afin de poursuivre l'optimisation du fonctionnement général des entreprises, identifier les orientations stratégiques selon les attentes de nos abonnés et de la réglementation, fidéliser et développer les compétences de ses collaborateurs tout en améliorant les conditions de travail et en réduisant les risques.

Notre politique, est un axe majeur de notre stratégie qui vise la satisfaction de nos clients et parties prenantes, la préservation de notre environnement naturel et en particulier la ressource en eau, la santé et la sécurité du personnel, ainsi que la garantie de la sécurité sanitaire de l'eau potable, en s'appuyant sur les objectifs suivants :

❑ **SATISFAIRE NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES EN RESPECTANT LES EXIGENCES LEGALES ET REGLEMENTAIRES :**

- Produire et distribuer une eau conforme
- Respecter les normes de traitement et de rejet dans le milieu naturel
- Chauffage Urbain et Géothermie : produire et distribuer une énergie thermique en priorisant une ressource renouvelable (Géothermie), avec un tarif maîtrisé
- Enregistrer, suivre et traiter toutes les réclamations de nos clients/usagers
- Préserver le Cycle de l'Eau (PCAET, inventaire zones humides, schéma directeur pluvial)

❑ **MAITRISER LES RISQUES LIES A NOS ACTIVITES POUR LA SANTE ET LA SECURITE DU PERSONNEL, L'ENVIRONNEMENT ET LA SECURITE SANITAIRE DE L'EAU POTABLE**

Préserver notre environnement naturel :

- Développer des projets permettant de pérenniser les ressources (PTGE Midour – REUT - interconnexions des réseaux d'eau potable ; production de bio méthane ; projets de mise en conformité Géothermie)
- Maîtriser les pollutions et diminuer l'impact des rejets dans le milieu naturel
- Maîtriser la consommation des ressources
- Maîtriser les ruissellements liés à l'activité humaine et à l'artificialisation des sols

Assurer la Santé et la sécurité du personnel

- Avec l'appui du CSE, améliorer les conditions de travail en œuvrant sur les organisations, sur les analyses QVT et sur la mise en place d'une politique d'allongement de la vie professionnelle
- Assurer la protection et la sécurité du personnel et des parties prenantes
- Prévenir les maladies professionnelles en partenariat avec la médecine du travail

Garantir la sécurité sanitaire de l'eau potable

- Maîtriser les ressources

- Maîtriser la qualité de l'eau produite, stockée et distribuée
- S'assurer de la sûreté des sites et ouvrages

□ FORMER ET SENSIBILISER NOTRE PERSONNEL A LA MISE EN PLACE, AU RESPECT ET A L'ADAPTATION DES BONNES PRATIQUES

- Développer le tutorat permettant un accueil et une intégration rapide et de qualité des nouveaux arrivants grâce à l'aide de collaborateurs maîtrisant de longue date le fonctionnement de l'entreprise
- Développer les actions de formation pour garantir un niveau de compétence tourné vers la sécurité, l'amélioration de service rendu aux clients en garantissant un très bon niveau de technicité nécessaire à nos métiers
- Former nos collaborateurs à la gestion et au tri des déchets
- Formaliser toutes nos activités en capitalisant les connaissances et compétences rares
- Impliquer tout le personnel par une participation au processus
- Faciliter l'organisation et la réalisation des activités de façon à maîtriser les facteurs de risques

Pour atteindre ces objectifs fondamentaux, nous nous engageons :

- A mettre en œuvre la politique QSE intégrant le PGSSE
- A identifier et respecter les obligations légales, réglementaires et les exigences de nos clients et autres exigences
- A maintenir un processus d'amélioration continue
- A allouer les ressources nécessaires au déploiement de nos objectifs
- A communiquer cette politique à toutes les parties prenantes et s'assurer qu'elle soit connue et comprise

Chaque personnel a la responsabilité d'appliquer et d'encourager la bonne pratique de ces règles, ainsi que d'adopter les bons comportements.

Je m'implique à chaque étape de cette démarche et veille, avec le responsable QSE, au travers des réunions CoPil QSE mensuelles et revue de direction, au suivi du plan QSE/PGSSE qui en découle et à son efficacité.

Je demande à tout notre personnel une adhésion totale à cette politique Qualité, Sécurité, Environnement, sanitaire (PGSSE) et de déployer journalièrement celle-ci pour que nous nous inscrivions dans une démarche de progrès continu garantissant la reconnaissance et la valorisation de nos activités.

Fait à Mont de Marsan, le 24/02/2026



Le Directeur du Cycle de l'Eau
P. MARBOUTIN